Fiche
Bonnes Pratiques RSE

Entreprise : Groupe COSUMAR
Secteur d'activité : Industrie Agro-alimentaire (sucre)
Localisation de l'entreprise : 8, Rue Mouatamid Ibnou Abbad, BP 3098, 20300 Roches noires, Casablanca
Effectif : 2400

Catégorie de l'action : Mise en place d'une couverture médicale au profit des agriculteurs et leurs familles.
Rubrique de l'action : sociale

Description de l'action

Contexte : Conformément aux engagements du contrat programme signé entre le Gouvernement et la Fédération Interprofessionnelle Marocaine de Sucre (FIMASUCRE), il est prévu de mettre en place une protection médicale au profit des agriculteurs et leurs familles.

Objectifs : Faire bénéficier les partenaires de COSUMAR, (80.000) producteurs des plantes sucrières et leurs familles d'une couverture médicale accessible et avantageuse.

Comment y arriver ?

- Engagement d'un courtier pour l'accompagnement dans le choix de la compagnie d'assurance ;
- Après négociations le choix a été porté sur la compagnie d'assurance Wafa-assurances pour une couverture de type AMO-CNOPS,
- Etablissement d'un contrat cadre ;
- Démarrage des campagnes de sensibilisation des acteurs régionaux (ORMVA, autorités, chambre d'agriculture.. ;) et les agriculteurs au niveau des régions sucrières (Présentation, Flayer en arabe et francais) ;

- Mise en place d'une procédure de gestion au niveau de la région ;
- Formation des équipes amont agricole et des équipes des associations des producteurs ;
- Démarrage de remplissage des bulletins d'adhésion et des engagements avec les sucreries pour garantie de paiement de la prime ;
- Démarrage des remboursements des dossiers médicaux et des prises en charge.

Bénéfices sociaux et / ou environnementaux:

Faire bénéficier les familles des agriculteurs de tous les avantages d'une couverture médicale en leurs facilitant l'accès aux soins médicaux essentiellement dans le cas des maladies chroniques ou/et graves et même les soins ambulatoires.

Contribution à la performance de l'entreprise :

La consolidation du partenariat avec les agriculteurs et par conséquent la pérennité de l'activité sucrière.